

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 22 AOÛT 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le mardi 22 août 2023 à 16 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la Ville de Clermont siège en séance extraordinaire ce mardi 22 août 2023 à l'hôtel de ville.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur François Bergeron, conseiller
Monsieur André Bilodeau, conseiller
Madame Josée Asselin, conseillère
Madame Solange Lapointe, conseillère
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon

Est également présente :

Madame France D'Amour, directrice générale

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION N^o 12770-08-23

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en ajoutant le point 5.2 « Demande d'aide financière de la Corporation des Patriotes au Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie – volet municipal », les membres du conseil étant tous présents :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
4. Appel d'offres et soumissions
5. Administration, finances et ressources humaines
 - 5.1. Signature d'un bail pour la location de bureaux au 4 rue Maisonneuve
 - 5.2. Demande d'aide financière de la Corporation des Patriotes au Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie – volet municipal
6. Travaux publics
7. Urbanisme et environnement
8. Sécurité publique
9. Loisirs et culture
10. Avis de motion et règlements
 - 10.1. ~~Procès-verbal de correction~~ règlement no VC-434-13
 - 10.2. Avis de motion du projet de règlement no VC-434-23-2 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage no VC-434-13
11. Comptes
12. Divers et période de questions
13. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1. SIGNATURE D'UN BAIL POUR LA LOCATION DE BUREAUX AU 4 RUE
MAISONNEUVE
RÉSOLUTION NO 12771-08-23**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉ-
SOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le maire et la directrice générale soient autorisés à
signer un bail avec mesdames Bernise Guérin et Vicky Harvey pour la location de
bureaux au 4 rue Maisonneuve ;

De transmettre une copie de la présente résolution à mesdames Bernise Guérin et
Vicky Harvey.

**5.2. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA CORPORATION DES PA-
TRIOTES AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS
AMÉLIORANT LES MILIEUX DE VIE – VOLET MUNICIPAL
RÉSOLUTION N° 12772-08-23**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Corporation des Patriotes de
Clermont au Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux
de vie de la MRC de Charlevoix-Est pour obtenir les sommes restantes au volet mu-
nicipal allouées à la Ville de Clermont ;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'appuyer le projet de la Corporation des Patriotes dé-
posé au Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie
et d'accepter qu'il lui soit accordé les sommes restantes au volet municipal allouées
à la Ville de Clermont ;

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Charlevoix-Est.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

~~**10.1. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION – RÈGLEMENT NO VC-434-13**~~

RETIRÉ

**10.2. AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° VC-434-23-2 MODI-
FIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° VC-434-13**

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-
19.1), le conseil peut modifier son Règlement de zonage ;

ATTENDU qu'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Clermont et de ses contri-
buables de procéder à la modification de certaines dispositions du Règlement de
zonage n° VC-434-13 ;

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par **MONSIEUR LE CONSEILLER
FRANÇOIS BERGERON** qu'il sera déposé pour adoption lors d'une prochaine
séance, un nouveau règlement n° VC-434-23-2 modifiant certaines dispositions du
règlement de zonage n° VC-434-13 et qu'il aura pour objet :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 22 AOÛT 2023

- De modifier l'article 12.3.3.6 : « Nombre de cases requis » afin que dans les zones 115.1-P, 122-M et 135-M, les normes inscrites au tableau 4 ne soient pas obligatoires ;
- De modifier l'annexe J – afin que la zone 012.1-Af soit créée à même la zone 012– Af tel qu'illustré à l'annexe 1 du règlement ;
- De créer une grille des spécifications 012.1-Af.

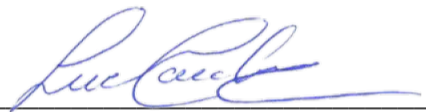
Le projet de règlement sera déposé à une séance ultérieure.

11. COMPTES

12. DIVERS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION N° 12773-08-23

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉ-
SOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'assemblée soit levée à 16 h 41.




**Luc Cauchon
Maire**



**France D'Amour
Directrice générale**

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



**France D'Amour
Directrice générale**